



Une règle d'or pour les salariés : *revendiquer et se mobiliser !*

Le gouvernement a profité de l'été pour préparer les Français à une période d'austérité et à une politique de rigueur.

L'adoption du pacte « Euro plus » en mars dernier ne visait qu'à mettre sous tutelle les budgets nationaux des pays européens en régentant leurs politiques économiques pour permettre une meilleure compétitivité et la libéralisation des services publics. Aujourd'hui, sous prétexte de défendre l'euro mais en fait pour assurer la constitutionnalisation d'un carcan libéral pour les Etats, Sarkozy veut imposer la « règle d'or » des finances publiques.

Argumentant sur la volonté de revenir à l'équilibre budgétaire pour « épargner les générations futures », le gouvernement prépare des heures sombres pour les Français. Les annonces faites le 24 août dernier, qui entrent dans ce processus, sont injustes et inéquitables.

Le gouvernement ne compte pas revoir sa politique économique.

Il refuse de supprimer les 170 milliards d'exonérations et d'aides fiscales faites aux entreprises, et fait le choix de faire encore payer l'addition aux salariés par :

- une hausse du prix de certains produits de consommation courante,
- une hausse des contrats des complémentaires Santé,
- un gel de subventions de l'Etat aux collectivités territoriales, promesse d'une hausse des impôts locaux et de la baisse des services publics....

De même, la contribution exceptionnelle demandée aux grandes fortunes, qui devrait rapporter 200 millions d'euros, n'est que de la poudre aux yeux et ne peut occulter les 2 milliards perdus par la réforme de l'ISF, alors que l'INSEE annonce une nouvelle hausse de la pauvreté en France, avec 8,2 millions de personnes vivant avec moins de 1000 € par mois.

Dans la continuité des politiques antisociales menées précédemment, l'austérité justifie encore de restreindre les budgets alloués aux services publics :

- Accentuation de la RGPP et le renforcement des suppressions d'emplois de fonctionnaires,
- Réorganisation, fusion et fermeture de services,
- Suppression de classes et de filières dans l'Education,
- Recours massif à des personnels précaires,
- Extension de l'externalisation des missions de l'Etat au secteur privé comme cela se pratique déjà au ministère de la Culture,
- Disparition des services de formation et d'orientation,
- Dégradation des conditions de travail,
- Maintien du gel des salaires.

A tout cela, la FERC CGT dit stop !

Pour la FERC, une autre répartition des richesses est incontournable, avec un autre impact sur nos secteurs d'activité.

Elle revendique :

- une refonte de la politique économique et de la fiscalité de la France,
- l'adoption des budgets nécessaires au développement qualitatif des ministères de l'Education, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et de la Culture,
- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires,
- l'arrêt du recours aux personnels précaires et la titularisation de tous les non titulaires sans condition de concours et de nationalité,
- la création d'un grand service public d'orientation et de formation,
- la hausse du salaire socialisé tant dans le public que dans le privé,
- le retour à une protection sociale solidaire et de haut niveau (retraite, sécurité sociale, santé...)

Face au tableau noir proposé par le gouvernement, la FERC CGT appelle l'ensemble des salariés et retraités à se mobiliser, à amplifier le rapport de force et à passer à l'offensive pour revendiquer d'autres choix économiques.

Pour une fiscalité au service de l'intérêt général et de la justice sociale, elle les appelle à participer aux grèves et manifestations des :

- 27 septembre dans l'Education Nationale,**
- 6 octobre, action des retraités pour le pouvoir d'achat et les pensions,**
- 11 octobre de manière interprofessionnelle.**

Montreuil, le 6 septembre 2011



J'adhère à la FERC-CGT

la Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture

Nom : Prénom :

Profession : Lieu de travail :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :@

A..... le.....

*A retourner à : FERC CGT (CASE 544) 263 rue de Paris, 93515 MONTREUIL CEDEX
TEL. 01 48 18 82 44 - FAX 01 49 88 07 43 - e-mail : ferc@cgt.fr internet www.ferc.cgt.fr*